



Centres d'appels : Pas de prêt pour casser l'emploi !

Après les discours du gouvernement sur « le retour en France des emplois délocalisés des centres d'appels » et ceux sur « le produisons français », la CGT s'étonne, que l'Agence Française de Développement, dépendant du Ministère des Affaires Etrangères ait signé, le 12 décembre dernier, une convention de prêt avec un organisme Marocain (la MEDZ) pour le développement de zones d'activité économique pour une valeur de 150 millions d'euros.

Les deux tiers de ce prêt, soit 100 millions d'euros, sont destinés au financement du renforcement et l'accélération de la délocalisation des activités de centres d'appels interne ou sous-traité ainsi que des services informatique situés aujourd'hui en France.

Les activités concernées sont multisectorielles et représentent un grand nombre d'emplois déjà menacé.

Alors même que le gouvernement souhaite, par le biais d'un label de Responsabilité sociale des entreprises, limiter le recours à la délocalisation pour les entreprises de Télécom, pourquoi finance-t-il ces mêmes délocalisations par le biais d'une de ses agences gouvernementales ?

La cgt condamne cette décision qui dans le concret ne fait qu'organiser le dumping social (cher au Medef) et la mise en concurrence des salariés. Elle intervient au moment où les salariés des centres appels sont confrontés à des suppressions d'emplois, des fermetures de site que ce soit dans les centres internes ou sous-traités.

La CGT est favorable au développement de nouvelles coopérations internationales fondées sur la base du développement humain durable partout dans le monde. Il faut préalablement rompre avec la logique de mise en concurrence des peuples entre eux. Il faut impulser des coopérations qui répondent aux besoins sociaux, économiques, écologiques et culturels des générations actuelles et futures, facteur de progrès social et de recul de la pauvreté, pour une autre mondialisation.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 24 janvier 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr